

ENQUETE SUR LE CAS N° 185 . QUEND.

Effectuée le 13 MARS 1970 à CRECY EN PONTTHIEU.

Dans l'après midi du 13 mars , je me suis rendu au domicile de Monsieur GALLAND (le témoin) , situé à l'entrée du village de CRECY .

Celui-ci m'a reçu en personne et ne m'a fait aucune difficulté pour mener à bien ma tâche . Il m'a accordé son entière coopération et s'est montré fort aimable .Après qu'il m'ait reçu dans sa salle à manger , nous avons lié connaissance . Je lui ai demandé de me livrer son témoignage , après lui avoir décliné mes "coordonnées", il l'a fait sans difficulté , en me rapportant certains détails qui , après plus de 15 ans , n'avaient pas été altérés par le temps . Il m'a d'ailleurs avoué se souvenir de l'incident comme si ce dernier était survenu la veille ...

Evidemment certains détails importants lui ont échappé (notons qu'il faisait nuit noire) mais ses réponses par la négative sont intéressante. (Voir questionnaire)

Voici son témoignage :

Monsieur GALLAND , accompagné de sa femme et de son fils , revenait en voiture d'un diner qui avait eu lieu à BERCK .

Arrivé au lieu dit le "PONT A CAILLOUX" ,il vit un objet lumineux arriver très rapidement de la mer en direction de la voiture , semblable à une BOULE DE FEU.

Comme ,elle arrivait sur nous ,je me suis arrêté , je suis descendu de voiture et j'ai observé l'objet qui s'était également immobilisé , totalement silencieux , à peu de distance de la route.

Dans la voiture étaient restés sa femme et son fils ,d'ailleurs apeurés . Sa femme voulut alors faire demi-tour en direction de BERCK .Le témoin est remonté dans sa voiture et a démarré à petite allure . L'objet suivit alors la voiture , à la même vitesse . Le témoin poursuivit sa route en direction de RUE , en roulant au pas , accompagné toujours par l'objet qui restait à la même altitude et à droite de la route .

Arrivé à QUEND , l'objet bifurqua sur la droite pour éviter le village et à cause semble-t-il , des obstacles (arbres, maisons .. qu'il aurait pu rencontrer dans la traversée de celui-ci . Il reprit la poursuite , ou mieux l'accompagnement de la voiture à la sortie du village jusqu'à une ferme à l'entrée de RUE , exploitée par Monsieur BÉTHOUARS . Il s'éloigna alors rapidement vers la mer , en direction de la POINTE DE ST QUENTIN.

Croyant que l'objet , disparaissant à l'horizon de son champ de vision , s'était posé avant d'atteindre la cote , le témoin prit une route secondaire pour suivre la direction générale de la trajectoire de l'engin . Il effectua environ une dizaine de kilometres ainsi , en direction de MONCHEAU , mais sans reussir à revoir l'objet mystérieux.

REPONSE AU QUESTIONNAIRE

- 1.) Le témoin et sa femme ne se souviennent plus de la date.
Celle fournie par L.D.L.N est le 3.10.1954.
Le témoin se souvient cependant que cela se passait un dimanche soir vers 21:30.
- 2.) Sur ce qui l'a amené à voir l'objet : Le témoin était au volant de sa voiture.
- 3.) Le trajet était : BERCK-CRECY .Le parcours pendant lequel il a fait l'observation est :LE PAS D'AUTHIE , entrée de RUE.
Le témoin s'est arrêté après le pas de l'AUTHIE sur la route.
- 4.) GALLAND. Georges 57 ans. Boucher
- 5.) Conditions atmosphériques; -Ciel clair-Pas de nuages-Vent nul-Nuit noire-Température douce.
- 6.) C'est simplement en jetant un coup d'oeil sur la droite que le témoin a vu arriver l'objet.Le témoin se trouvait sur une ligne droite , ce qui explique qu'il ait pu alors se distraire un instant de la surveillance de la route.
- 7.) Le témoin a vu arriver en direction de la voiture un objet lumineux animé d'une très grande vitesse et dont la trajectoire était descendante , dirigée vers la route qu'empruntait le témoin.
- 8.) Un seul objet.
- 9.) Trajectoire figurée sur la carte.(approximativement)
- 10.) Le ciel était clair mais aucun astre n'a été remarqué par les témoins.
- 11.) Le témoin n' a pas pu préciser la hauteur angulaire au début et pendant l'observation .(apparition). J'ai essayé de fournir au témoin des éléments de comparaison qu'il aurait pu utiliser , mais il n'a pas pu fournir de valeur même approximative de la hauteur de l'objet sur l'horizon lors de l'apparition.
- 12.) La trajectoire pendant la descente de l'objet vers le sol était rectiligne. Ensuite , pendant la poursuite , cette trajectoire est restée parallèle à celle de la voiture ,c'est à dire de la route , l'altitude restant constante.
- 13.) Dans la trajectoire elle même l'objet n'avait aucun mouvement apparent(rotation,oscillation,basculement, soubresauts.)
- 14.)Verticale .Voir croquis ci-dessous.
Le témoin n'a pas remarqué de creux , de vide de renflement de flou.Il n'a pas vu de structure extérieure ou même d'apparence de structure , pas de tige ,d'antenne etc...

- 15.) Il n'y a pas eu de changement de forme pendant toute l'observation.
- 16.) L'objet était absolument seul. Il n'a pas été entouré d'autres objets ou de satellites.
- 17.) La couleur était orange et ne s'est pas modifiée durant l'observation.
Le témoin n'a vu aucun feu , aucune autre lumière , aucun clignotement.
- 18.) Il n'y avait pas de projection lumineuses
- 19.) Aucune traînée , aucun halo. Le témoin m'a dit que l'objet n'éclairait pas le sol bien qu'il en fut très proche. Il n'a pas pu fournir de hauteur au dessus du sol même approxim.
- 20.) Le témoin n'a pu fournir de dimension apparente.
- 21.) Temps mis pour revivre l'observation : 5mn.
- 22.) Le témoin et les deux autres occupants de la voiture n'ont rien ressenti pendant l'observation.
- 23.) Aucune suite ne s'est fait sentir après l'observation.
- 24.) Le témoin n'a pas constaté de troubles de fonctionnement de sa montre . Bien qu'il n(y ait porté grande attention.
- 25.) Aucun trouble de fonctionnement du moteur ou des phares ni d'aucune partie de la voiture.
- 26.) Le temps d'observation a duré 1/2 heure environ d'après les dires du témoin entre l'apparition et la disparition de l'objet
- 27.) La vitesse de déplacement de l'engin était identique à celle de la voiture; (au pas)
- 28.) La distance approximative de l'objet par rapport à la route et donc au témoin semble être de 20 mètres.
- 29.) L'objet est resté constamment du même côté de la route, à droite , c'est à dire du côté d'où il était venu.
- 30.) Les témoins n'ont pas ressenti de chaleur et n'ont pas été éclairés ou éblouis par l'objet , ce qui corrobore avec le fait que le sol en dessous de l'objet n'était pas éclairé.
- 31.) Les témoins m'ont affirmé n'avoir vu aucun hublot ni aucun être à l'intérieur de l'objet ou aux abords immédiats.

A signaler quelques petites divergences entre les dires du témoin et de sa femme.

Le témoin m'a dit avoir vu un genre de cigare orange. Par contre sa femme a vu une boule de feu orange ; Elle s'est repris et a dit "Rouge" en parlant de la couleur de l'objet. Cela lui faisait penser au soleil à son lever . Elle n'a pas pu me dire si l'objet lui avait paru nettement plus gros que le soleil vu à son lever.

Le témoin m'a reçu à son domicile vers 15:45 , le 13.03 dans l'après midi . Notre entretien a débuté alors que le témoin était seul chez lui . Il m'a conté son observation et je lui ai posé ensuite les questions , la femme du témoin est arrivée et je l'ai interrogée également . A part quelques divergences , les témoignages sont concordants . Au cours de l'entretien , j'ai pu mieux découvrir la personnalité des témoins .

Monsieur GALLAND m'est apparu comme un brave homme , sympathique et calme . Sa femme m'a semblée avoir le même caractère Ils ont un fils que je n'ai pas pu voir lors de ma visite . Les témoins vivent dans une grande villa un peu isolée en bordure de route à faible distance de CRECY . Le témoin ne semble pas avoir d'occupation en dehors de son métier de boucher qu'il exerce à la belle saison . En effet Monsieur GALLAND possède un magasin à QUEND PLAGE mais qu'il n'ouvre que pendant les vacances .

J'ai remarqué que le témoin a un train de vie très confortable il possède une D.S sa propriété est bien entretenue , propre, spacieuse .

Le témoin et sa femme m'ont dit avoir été heureux de ma visite car ils n'ont pas beaucoup d'occupation et ne doivent pas avoir de nombreuses visites . Ils possèdent la télévision et ils m'ont dit s'intéresser aux problèmes des O.V.N.I ; nous avons d'ailleurs parlé brièvement d'une émission télévisée parue récemment .

Bien entendu les deux témoins sont fortement convaincus de l'existence et de la réalité des M.O.C .

Je n'ai pas pu évaluer le degré de culture de ces personnes mais pendant l'entretien j'ai remarqué que le témoin faisait preuve de curiosité et qu'il était capable de soutenir une conversation sur un sujet quelconque . Sa curiosité est évidente par le fait de sa conduite le 3 Octobre . S'il avait été apeuré ou choqué il n'aurait pas eu une telle conduite . Il faut donc voir de sa part de la curiosité et de la perplexité à se voir suivi par un objet si étrange .

Par contre sa femme était restée ds sa voiture , elle était apeurée et son fils criait ; elle craignait voir un être sortir de l'engin ou une manifestation quelconque de l'objet qui eut constitué un danger pour son mari .

A un moment de la discussion j'ai demandé si l'objet paraissait télécommandé ou habité . Les témoins se sont récriés qu'un objet télécommandé n'aurait pu avoir un tel comportement et qu'ils avaient bien l'impression qu'il était habité bien qu'ils n'étaient en aucune preuve directe et visuelle .

Cependant les manoeuvres de l'engin semblant prouver qu'il était piloté par un ou plusieurs être doués d'intelligence .

1-Le fait de l'arrêt de l'objet en même temps que celui de la voiture comme si il avait voulu observer la voiture .

2-Le fait que cet objet ait suivi la voiture à une vitesse identique , comme pour ne pas dépasser la voiture ou pour ...etc .

3-Le fait important que l'objet ait évité le village de QUEND lorsque la voiture (crainte d'un lieu habité ou manoeuvre d'évitement ou imposée par la maniabilité de l'engin) .

4-Le fait que l'objet ait rejoint la voiture après le village comme s'il savait que la voiture ne rentrait pas ds le village et qu'il l'avait prévu ou bien comme s'il n'avait pas perdu trace de la voiture

Les performances de l'engin paraissent extrêmement variées, du moins en ce qui concerne la vitesse ,célérité très importante à l'apparition et à la disparition que le témoin n'a pas pu évaluer ou comparér à quelque chose de connu , immobilisation , marche au pas .

Le témoin m'a montré un article de l'époque extrait du journal du MARQUENTERRE. Édité à RUE cetx article n'apprenait rien de spécial ou de particulièrement intéressant.

Le lendemain de cette soirée Monsieur GALLAND a été voir le maire de CRECY et lui a conté son aventure .Celui-ci a contacté un journaliste du "COURRIER PICARD " ce dernier avait alors interrogé le temoin.

Ce dernier n'a fait aucune déclaration à la Gendarmerie et n'a pas été interrogé. De plus , il semble être avec sa femme et son fils le seul témoin de l'apparition , ceci dû à l'heure tardive et à l'emplacement où est lieu le phénomène.

En conclusion , je tiens à préciser que mon entretien a été très cordaal et intéressant à tout point de vue. Monsieur et Madame GALLAND m'ont paru être des personnes extrêmement normales , à l'existence simple et paisible , disons " bourgeoise " dans la bonne acceptation du terme. Ils m'ont paru très intéressés par les O.V.N.I .

De plus ils m'ont avoué ne me dire ce qu'ils savaient sur cette apparition étrange et qu'il était inutiles qu'ils ajoutent des détails d'invention ce qui prouve leur bonne foi. Ils m'ont d'ailleurs dit avoir été la risée des voisins lorsqu'ils leur ont appris l'apparition dont ils avaient été témoins ,durant les jours suivants . Ils sont d'ailleurs tombés d'accord avec moi pour admettre que l'on peut parfaitement se désintéresser du pb. mais qu'il est ridicule d'en rire ou de refuser d'y croire.

Pour terminer, Monsieur GALLAND m'a dit souhaiter vivre assez vieux pour pouvoir connaître toute la vérité sur le mystère M.O.C, ce qui montre sa valeur morale.

L'entretien s'est terminé vers 18:00.

DELAUNAY.
LE CROTOY I6.MABS 70.



Couleur ORANGE UNIE

Bordure nette

CROQUIS DE L'OBJET DU CROTOY

RIE D'AUTHIE

RT MAHON PLAGE

ED PLAGE

PAS D'AUTHIE

Trajectoire de l'objet apparition

Moncheau

QUEND

Partie de la route où l'objet suit la voiture

Route suivie par le témoin apres la disparition de l'objet , en vue de le retrouver

Here Fme

Trajectoire de l'objet disparition

RUE

